



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal de la commune de BOUS

## Séance publique du 03 mars 2022

Date de l'annonce publique de la séance: 23 février 2022

Date de la convocation des conseillers: 23 février 2022

Présents : M. Carlo KÜTTEN, bourgmestre, Mme Netty SIMON-KILL, M. Joé BEISSEL, échevins  
M. Jos JOHANNNS, M. Pierre BRAUN, Mme Patricia GONZALEZ, M. Antonio DA COSTA ARAUJO, conseillers  
M. Bernard HEINESCH, secrétaire  
Absent(s) M. Bernd ZIMMER, conseiller (excusé)

### Le Conseil Communal,

*La réunion a eu lieu à la mairie de Bous sous le régime CovidCheck.*

- 01) a décidé à l'unanimité des membres présents de désigner M. Nicolas Eickmann, receveur de la commune de Betzdorf, comme receveur remplaçant de la commune de Bous pendant l'absence de Mme Silvia Weber.
- 02) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 27 janvier 2022.
- 03) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.
- 04) a pris note de l'approbation du budget rectifié de l'exercice 2021 et du budget pour l'exercice 2022 par Mme la Ministre de l'Intérieur en date du 24 janvier 2022.
- 05) a pris note qu'aucun dossier sur l'exercice du droit de préemption n'ait été introduit.
- 06) a approuvé à l'unanimité des membres présents un projet de morcellement d'une propriété sise à Erpeldange au lieu-dit « Rue Paul Noesen ».
- 07) a approuvé à l'unanimité des membres présents un projet de morcellement d'une propriété sise à Erpeldange au lieu-dit « Rue de Mondorf ».
- 08) a décidé à l'unanimité des membres présents de renoncer à l'approbation d'un contrat de bail relatif à une parcelle sise à Erpeldange au lieu-dit « An der Sang » ceci du fait qu'un chemin communal longeant la parcelle n'est pas encore déboisé.
- 09) a approuvé à l'unanimité des membres présents une convention du 03 février 2022 entre le collège échevinal de la commune de Bous et les propriétaires de la maison sise au 2a, rue de Luxembourg à Bous relative à la construction d'un mur de soutènement et à la démolition et la reconstruction d'un carport dans le cadre du projet de construction de dix logements à coûts modérés dans la Montée des Vignes à Bous.
- 10) a approuvé à l'unanimité des membres présentes le décompte des travaux de renouvellement du gazon synthétique et du remplacement de l'éclairage du terrain de football à Bous à hauteur de 672.242,99.-€. Le projet est subventionné par le ministère des Sports à raison de 169.500,00.-€.

11) a décidé à l'unanimité des membres présents d'engager des étudiants pendant les vacances d'été en 2022 et en arrête les conditions et modalités de l'engagement et des rémunérations.

12) a décidé à l'unanimité des membres présents d'accorder deux heures de congé politique supplémentaire à Mme Netty Simon-Kill, ceci suite à sa nomination de déléguée de la commune de Bous auprès du syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS.

13) a pris note des explications du collège échevinal relatives

- à la remise d'offres pour la réfection du pont « Grousswiss ».

- à l'avis négatif de la commission de circulation étatique dans le cadre d'une demande d'interdiction de circulation dans la rue de Luxembourg à Bous. Selon ladite commission, une telle mesure irait privilégier un nombre restreint de citoyens. Cependant la commission avise favorablement le réaménagement en zone de rencontre ceci dans l'intérêt de la sécurisation des piétons aux alentours de l'école.

- au projet de fusion et en particulier de la distribution de la brochure portant sur le projet de fusion le 04 mars 2022.

- à la guerre en Ukraine et décide de lancer un appel à la solidarité des citoyens soit par des dons soit par la mise à disposition d'hébergements. De même, le conseil se prononce en faveur d'un don à hauteur de 10.000.-€ au profit de l'association « Médecins sans frontières ».

